



Agenda 21 du Réalmontais : 6 principes fondateurs

- ① - MUTUALISATION DES MOYENS
- ② - ECHELLE TERRITORIALE PERTINENTE
- ③ - GOUVERNANCE DURABLE
- ④ - PRATIQUES ECO RESPONSABLES
- ⑤ - COMMUNICATION PRATIQUE
- ⑥ - IDENTIFICATION TERRITORIALE

Agenda 21 du Réalmontais : programme d'actions

Court terme

- Centre de Ressources intercommunal (1)
- Zones d'activités économiques (2)
- Pôle artisanal et commercial (3)
- Production d'énergie renouvelables (4)
- Médiathèque intercommunale (5)
- Maintien à domicile des personnes âgées (6)
- Cœurs de village (7)
- Animation et promotion économique (8)
- Soutien filière agricole et agroalimentaire (9)
- Randonnée d'intérêt communautaire (10)
- Hébergement des personnes âgées et handicapées (11)

Moyen terme

- Renforcement de la politique enfance jeunesse (12)
- Urbanisme, foncier et habitat concerté (13)
- Qualification offre d'accueil touristique (14)
- Conditions d'accueil de la population à la Bancalié (15)
- Conception gamme de produits touristiques (16)
- Gestion durable des équipements sociaux (17)
- Politique de déplacement durable (18)
- Amélioration de l'accueil des professions libérales de santé (19)
- Exigences environnementales dans les domaines de l'urbanisme, de la construction et des paysages (20)
- Actions ou projets pilotes en matière de qualité environnementale (21)
- Valorisation savoirs faire locaux (22)

Long terme

- Optimisation de la gestion des équipements sociaux (23)
- Qualification et spécialisation des équipements sociaux (24)

